



R È G L E M E N T S P O R T I F

S A I S O N 2 0 2 5 - 2 0 2 6

ASPTT

FEDERATION
OMNISPORTS

cultivons vos envies

Table des matières

1. LES COMPETITIONS ÉDUCATIF-ASSAUT	3
1.1. Définition de l'éducatif et de l'assaut	3
1.2. Types de compétitions	3
1.3. Modalités de participation et conditions administratives	3
1.4. Les catégories d'âges, de poids, et durée des éducatifs et assauts	3
1.5. Equipements et tenues des nakmuay et coaches	4
1.6. Attitudes et comportements des nakmuay et des coaches	5
1.7. Organisation des compétitions	6
1.8. Règles d'arbitrage spécifiques aux assauts	7
2. LES COMPETITIONS JUNIORS (2 catégories)	8
2.1. Définition	8
2.2. Types de compétitions	8
2.3. Modalités de participation et conditions administratives	8
2.4. Les catégories de poids et durée des combats	9
2.5. Equipements et tenues des nakmuay et des coaches	9
2.6. Attitude et comportement des nakmuay et des coaches	10
2.7. Organisation des compétitions	10
2.8. Règles d'arbitrage spécifiques	10
3. LES COMPETITIONS SENIORS (TRADITIONNEL).....	11
3.1. Définition du traditionnel	11
3.2. Les principes généraux de classification	11
3.3. Passeport sportif digital	13
3.4. Types de compétitions	13
3.5. Modalités de participation et conditions administratives	13
3.6. Les catégories d'âges, de poids, et durée des combats	13
3.7. Equipement et tenues des nakmuay et coaches	15
3.8. Attitude et comportement des nakmuay et des coaches	16
3.9. Organisation des compétitions	17
3.10. Règles d'arbitrage spécifiques aux combats seniors	18
4. RÈGLEMENT DES COMPETITIONS ASSAUTS	19
4.1. Définition de l'assaut	19
4.2. Types de compétitions	19
4.3. Modalités de participation et conditions administratives	19
4.4. Les catégories d'âge, de poids et durée des assauts	19
4.5. Attitude et comportement des nakmuay et coaches	20
4.6. Equipements et tenues	20

4.7.	Règles d'arbitrage spécifiques aux assauts	20
5.	CHAMPIONNATS FSASPTT-AFMT (CLASSE B ET A).....	21
5.1.	Définition.....	21
5.2.	Modalités et conditions administratives de participation	21
5.3.	Temps de combat	22
5.4.	Type de compétition.....	22
5.5.	Participation au championnat.....	22

1. LES COMPÉTITIONS ÉDUCATIF-ASSAUT

1.1. Définition de l'éducatif et de l'assaut

- **Éducatif** : Cela concerne les catégories d'âges des Poussins, Pupilles et Benjamins (6 à 11 ans).

Toutes les techniques et les enchaînements doivent être contrôlés et sans aucune puissance, on appelle cela le travail à la touche.

Le nakmuay ayant appuyé sa touche involontairement ne pourra être pénalisé en raison du manque d'expérience ou de technique de son adversaire (l'appréciation est laissée à l'arbitre central).

Conformément au règlement éducatif, les percussions de pieds, les techniques retournées et les coups de genoux sous toutes leurs formes sont interdits à la tête. Ils ne peuvent être appliqués que sur le corps et le plastron sans puissance, avec contrôle et fluidité.

- **Assaut** : Cela concerne la catégorie d'âge des Minimes, Cadets et Juniors (12 à 17 ans).

Les techniques sont contrôlées. Elles doivent être délivrées sans réelle puissance dans la diversité et la fluidité propre au Muay Thaï. Les coups de genoux et les techniques retournées à la tête ne sont pas autorisés. Les liaisons et la fluidité technique sont privilégiées.

La recherche de la mise hors combat est strictement interdite. Tout nakmuay présentant une insuffisance technique s'exposera à une disqualification (out-class).

1.2. Types de compétitions

Le règlement s'applique à toutes les compétitions sportives de Muay Thaï organisées au sein de l'AFMT (opens, Coupes, Critériums de France FSASPTT-AFMT, galas...). Il n'y a pas de championnats assauts pour les juniors.

1.3. Modalités de participation et conditions administratives

Chaque compétiteur doit posséder et présenter lors de la pesée les documents suivants :

- Un passeport sportif à jour avec une photo et une pièce d'identité lors du 1^{er} contrôle.
- Un certificat médical valable 1 an rempli sur le passeport avec le document « certificat questionnaire loisirs assauts »
- Une licence FSASPTT-AFMT pour la saison en cours
- Une autorisation parentale de pratique et de soins (document téléchargeable sur le site www.afmt.fr).

La nationalité : Les nakmuay de nationalité française ou étrangère sont autorisés à participer.

1.4. Les catégories d'âges, de poids, et durée des éducatifs et assauts

L'année de naissance détermine l'engagement dans la catégorie d'âge.

Le tableau des catégories d'âge est calculé en fonction de la première année de la saison en cours.

- **Poussins** : 6-7 ANS (Éducatif)
- **Pupilles** : 8-9 ANS (Éducatif)
- **Benjamins** : 10-11 ANS (Éducatif)
- **Minimes** : 12-13 ANS (Assaut)
- **Cadets** : 14-15 ANS (Assaut)
- **Juniors** : 16-17 ANS (Assaut)

Afin de déterminer leur catégorie et compte tenu de leur jeune âge, tous les participants aux compétitions seront pesés le jour de la compétition (document accessible sur le site : www.afmt.fr).

CATÉGORIES DE POIDS ÉDUCATIFS ET ASSAUTS

ÉDUCATIF	ÉDUCATIF	ÉDUCATIF	ASSAUT	ASSAUT	ASSAUT	ASSAUT	ASSAUT COMBAT	ASSAUT COMBAT
POUSSINS M/F 6/7 ans 2018-2019	PUPILLES M/F 8/9 ans 2016-2017	BENJ. M/F 10/11 ans 2014-2015	MINIME Fille 12/13 ans 2012-2013	MINIME Garçons 12/13 ans 2012-2013	CADETTE Filles 14/15 ans 2010-2011	CADET Garçons 14/15 ans 2010-2011	JUNIOR Filles 16/17 ans 2008-2009	JUNIOR Garçons 16/17 ans 2008-2009
Catégories	Catégories	Catégories	Catégories	Catégories	Catégories	Catégories	Catégories	Catégories
- 18 Kg - 23 Kg - 28 Kg - 32 Kg - 37 Kg - 42 Kg - 47 Kg +47 Kg	- 18 Kg - 23 Kg - 28 Kg - 32 Kg - 37 Kg - 42 Kg - 47 Kg +47 Kg	- 23 Kg - 28 Kg - 32 Kg - 37 Kg - 42 Kg - 47 Kg - 52 Kg - 55 Kg +55 Kg	- 28 Kg - 32 Kg - 37 Kg - 42 Kg - 46 Kg - 50 Kg - 55 Kg - 60 Kg - 65 Kg +65 Kg	- 28 Kg - 32 Kg - 37 Kg - 42 Kg - 46 Kg - 50 Kg - 55 Kg - 60 Kg - 65 Kg - 70 Kg +70 Kg	- 35 Kg - 39 Kg - 43 Kg - 47 Kg - 51 Kg - 55 Kg - 59 Kg - 64 Kg - 69 Kg +69 Kg	- 35 Kg - 39 Kg - 43 Kg - 47 Kg - 51 Kg - 55 Kg - 59 Kg - 64 Kg - 69 Kg - 75 Kg - 81 Kg +81 Kg	- 45 Kg - 48 Kg - 51 Kg - 54 Kg - 57 Kg - 60 Kg - 63,5 Kg - 67 Kg - 71 Kg - 75 Kg + 75 Kg	- 45 Kg - 48 Kg - 51 Kg - 54 Kg - 57 Kg - 60 Kg - 63,5 Kg - 67 Kg - 71 Kg - 75 Kg - 81 Kg - 86 kg + 86 Kg

Durée des éducatifs et assauts :

Poussins – Pupilles – Benjamins :

- Tours préliminaires et finales : 3 reprises de 1 minute avec 1 minute de repos entre chaque reprise.

Minimes – Cadets - Juniors :

- Tours préliminaires et finales : 3 reprises de 1,30 minute avec 1 minute de repos entre chaque reprise.
- Pour les Juniors, la durée des assauts est de 3 x 2 minutes avec 1,30 minute de repos entre chaque reprise.

Attention :

- La mixité sera possible en Poussins, Pupilles et Benjamins si les filles sont seules dans leur catégorie de poids.
- Les durées de repos doivent être obligatoirement respectées.
- Un seul coach sera autorisé au coin du ring lors des éducatifs et assauts.

1.5. Equipements et tenues des nakmuay et coachs

Equipements pour les éducatifs et les assauts :

- Débardeur
- Short de Muay Thai
- Casque
- Plastron
- Protège dents
- Coudières en bon état
- Coquille
- Gants velcro
- Bandage (simple)
- Protège-tibias, pieds (type chaussette en mousse)

Notes : Le poids des gants est fixé à 8 Oz pour les catégories allant de poussins à cadets, et à 10 Oz pour les juniors.
 Protections supplémentaires pour les filles : Coquille féminine et protège poitrine.

Attention :

- Le short de Muay Thaï est obligatoire et ne doit pas laisser apparaître de caleçon, signes religieux ou nationalistes, et le nom d'un autre sport de combat que le Muay Thaï. Il en va de même pour tout l'équipement du nakmuay. Le port d'un legging long est autorisé pour les filles jusqu'à la classe C.
- Lors des éducatifs et assauts, le nakmuay devra avoir au minimum le plastron ou le casque de même couleur que son coin, soit : **ROUGE** pour le coin rouge et **BLEU** pour le coin bleu.

Tenue générale des nakmuay pour les éducatifs et assauts :

- Le bandage est simple, sans surépaisseur apparente ni croisement entre les doigts. Il est de 5 cm de large et entre 2,50 et 3 m de long.
- L'utilisation de corps gras au corps et au visage est prohibée.
- L'utilisation de bandages (sauf pour les mains) ou autres pansements médicaux au niveau du visage, des tibias, genoux, coudes ou autres parties du corps est interdite.
- Les ongles de pieds sont taillés courts.
- Le nakmuay ne porte aucun objet métallique ou plastique qui pourrait le blesser ou mettre en danger son adversaire.
- Les cheveux longs doivent être fixés à l'arrière de la tête.
- Maquillage et bijoux sont interdits.

Tenue générale du coach pendant les rencontres éducatives et assauts :

- Le coach sera obligatoirement en survêtement ou tenue sportive aux couleurs de son club.
- Le survêtement ou la tenue ne devra en aucun cas faire apparaître de signes religieux ou nationalistes ni les noms d'autres sports de combat que le Muay Thaï,
- Il en va de même pour les tenues de l'ensemble des éducateurs et responsables de clubs qui accompagnent les nakmuay. Le port de jeans, bermudas, shorts, lunettes de soleil, casquettes, etc., sont strictement interdit.

1.6. Attitudes et comportements des nakmuay et des coaches

Les nakmuay :

Pendant la compétition, les nakmuay sont tenus de garder à l'esprit que le superviseur, les juges et les arbitres gèrent les rencontres.

Chacun doit accepter toute décision donnée et cela dans un esprit sportif.

Les gestes de mauvaise humeur ou démonstrations de joie intempestives ne sont pas des comportements dignes de la part d'un nakmuay ou de ses hommes de coin.

Le coach :

La présence obligatoire d'un « coach-instructeur » est requise pendant la compétition et ce, de la pesée jusqu'à la fin des rencontres.

- Dans chaque coin, une personne maximum est autorisée. Elle est licenciée et âgée de 18 ans.
- L'homme de coin doit être en possession de sa licence et la présenter sur toute demande d'un officiel.
- L'homme de coin peut intervenir et conseiller le nakmuay exclusivement pendant le temps de repos. Tout manquement à cette règle entraîne un avertissement ; en cas de récidive, une disqualification peut être prononcée.

La discipline :

La plus grande discipline de tous les acteurs engendrera une meilleure sécurité de nos jeunes nakmuay et donc le bon déroulement de nos événements.

En cas de perturbation d'une compétition officielle, l'AFMT sera contrainte de sanctionner les responsables.

1.7. Organisation des compétitions

La pesée :

Lors d'une compétition fédérale, tous les nakmuay doivent être pesés le matin de la compétition, selon l'horaire indiqué sur la convocation de la rencontre.

La pesée se fait en short de Muay Thaï, torse nu et pieds nus sur une balance métrique ou électronique.

En cas de force majeure, le comité organisateur, avec l'aval de la commission d'arbitrage, peut étendre la durée de la pesée ou en reporter l'horaire.

Si une circonstance imprévue motive un report, celui-ci ne peut excéder trois heures.

Juges et arbitres :

Sous la responsabilité du superviseur ou du délégué officiel, ils contrôlent :

- Les documents administratifs,
- Le bandage, la tenue et l'équipement du nakmuay avant le début de l'assaut à la table d'arbitrage (ou à un endroit prévu à cet effet) par l'un des membres du staff d'arbitrage.

Les nakmuay et les instructeurs doivent tenir compte des observations des juges et arbitres sous peine d'être sanctionnés. La sanction pouvant entraîner la mise hors compétition provisoire ou définitive (en cas extrême et incident grave) du nakmuay ou de l'un des coachs du club.

Ils prendront toutes les décisions nécessaires au bon déroulement de la compétition.

Les officiels d'une compétition sont :

- Le superviseur ou délégué officiel
- Les juges et arbitres
- Le chronométrateur
- Le médecin

Ils veillent en priorité à garantir la sécurité des pratiquants, l'application du règlement et le maintien **d'un esprit fair-play**.

Organisateurs :

Les organisateurs (les clubs ou ligues) devront avoir fait :

- Une demande officielle auprès de l'AFMT respectant les délais réglementaires fixés par l'AFMT,
- Toutes les démarches administratives et réglementaires (documents accessibles sur le site : www.afmt.fr).

Les organisateurs doivent mettre à disposition :

- Un médecin et une équipe de secours (Croix-Rouge ou Protection civile),
- Une sono,
- Des barrières de sécurité afin d'éviter que le public ne s'approche du ring,
- Des chaises et tables pour les officiels et les juges,
- Un ring.

Récompenses et défraiement :

En-dehors des compétitions gérées directement par l'AFMT, l'achat des trophées et le défraiement des officiels sont à la charge de l'organisateur. Cela se fait en accord avec la Ligue qui décidera de sa participation financière et matérielle.

L'organisation des compétitions :

- Lors des compétitions de ligues ou nationales, les assauts se déroulent sur ring.
- La compétition se fait par tours préliminaires avec élimination directe sans repêchage.
- Les tableaux de chaque catégorie sont établis après le tirage au sort effectué à l'aide de l'outil de gestion des compétitions.
- A la pesée, chaque nakmuay se voit attribuer un numéro qui le suivra durant toute la compétition.

1.8. Règles d'arbitrage spécifiques aux assauts

Quelle que soit la catégorie, l'arbitre est garant de la gestion de l'assaut, des nakmuay et du contrôle de toutes les techniques utilisées, conformément à la réglementation AFMT.

Règlement :

- Si un compétiteur ne peut reprendre l'assaut, le responsable de la blessure ne peut être disqualifié si l'action n'est pas intentionnelle.
- Lors d'une compétition officielle, il n'y a pas de « match nul ».
- Si un compétiteur feint d'être blessé pour prendre l'avantage, il peut être disqualifié pour comportement antisportif.
- Lors du corps-à-corps, la traction de la tête vers le bas ainsi que les techniques de genoux au visage sont prohibées.

Avertissements :

L'arbitre ne peut pas prononcer plus de deux avertissements à un même nakmuay lors d'un assaut :

- 1^{ère} intervention : remontrance.
- 2^{ème} et 3^{ème} intervention : avertissement.
- 4^{ème} intervention : disqualification.

Pour les procédures de remontrances, avertissements et disqualifications, il faut se référer au règlement d'arbitrage de l'AFMT.

Arrêt de l'assaut :

Face à un comportement particulièrement dangereux ou antisportif, l'arbitre peut stopper immédiatement l'assaut, et après consultation des juges, décider ou non de la disqualification d'un ou des deux nakmuay.

Si lors du même assaut, un nakmuay a été arrêté deux fois pour infériorité manifeste due à son état physique ou technique, il sera éliminé.

Les types d'échanges :

Les techniques doivent être contrôlées, tout en respectant la forme et la fluidité propre au Muay Thaï.

- Les éducateurs doivent insister sur l'aspect technique et non sur la recherche de puissance, et d'agressivité (diversité et fluidité technique, qualité des enchaînements, déplacements, blocages, esquives, condition physique, précision etc.)
- Dans tous les cas, la recherche de puissance et du « hors combat » est interdite

2. LES COMPETITIONS JUNIORS (2 catégories)

2.1. Définition

En junior, les techniques peuvent être appuyées dans la diversité et la fluidité propre au Muay Thaï. C'est le niveau technique qui permet la gestion de la puissance, de la difficulté et de la protection des nakmuay. Le nakmuay se présentant en insuffisance technique s'exposera à une disqualification directe (out-class). Les enchaînements et la fluidité technique seront privilégiés dans le décompte des juges et c'est l'arbitre central qui veillera à protéger les nakmuay pour éviter tout hors-combat dangereux.

Juniors :

Les licenciés de cette catégorie seront autorisés à pratiquer le combat lors des compétitions fédérales et des galas avec un encadrement spécifique. La demande devra être faite auprès de la commission technique qui en jugera le bien-fondé.

Juniors élites :

Afin d'éviter un trop grand écart de niveau et de garantir la protection des nakmuay, les juniors ayant déjà un parcours significatif en assauts, minimes et cadets accèdent directement à cette catégorie « élite ». La commission technique reste seule décisionnaire quant à leur maintien ou leur admission dans cette catégorie supérieure.

Les juniors qui ont un minimum de 10 victoires pourront commencer leurs parcours seniors en classe C.

2.2. Types de compétitions

Ce règlement s'applique à toutes les formes de compétition sportive de Muay Thaï organisées au sein de l'AFMT :

- Compétitions : Opens, Coupes et Critériums
- Rencontres Officielles : Galas avec encadrement spécifique

2.3. Modalités de participation et conditions administratives

Le nakmuay doit posséder :

- Une licence valable
- Un passeport sportif à jour avec une photo et une pièce d'identité (lors du 1^{er} contrôle).
- Un certificat médical en règle valable 1 an
- Un examen ophtalmologique « fond d'œil » valable 1 an (Cf. règlements médicaux)
- Une autorisation parentale de pratique et de soins (combat) valable 1 an
- Tous ces examens dûment remplis sur le passeport

La nationalité : les nakmuay de nationalité française ou étrangère sont autorisés à participer.

2.4. Les catégories de poids et durée des combats

C'est l'année de naissance qui détermine l'engagement dans la catégorie d'âge.

Le tableau des catégories d'âge au sein de l'AFMT est calculé en fonction de la première année de la saison en cours.

Pour les juniors, la durée des combats est la suivante :

Tours préliminaires et finales : 3 reprises de 2 minutes avec 1 minute de repos entre chaque reprise.

- Les combats ne peuvent être mixtes
- Les durées de repos doivent obligatoirement être respectées

2.5. Equipements et tenues des nakmuay et des coachs

Lors des compétitions organisées sous l'égide de l'AFMT, tous les nakmuay en combat doivent obligatoirement avoir les équipements suivants :

- | | | |
|----------------------|--------------------|-------------------------|
| • Short de Muay Thaï | • Coudières | • Protège-tibias, pieds |
| • Casque | • Coquille | (type chaussette en |
| • Plastron | • Gants velcro | mousse) |
| • Protège dents. | • Bandage (simple) | |

Le port du Mongkong lors de l'entrée du nakmuay et pendant l'exécution du WAI KHRU est obligatoire.

Rappel : Les bandages servent à protéger les mains et les poignets. Ils ne sont composés que d'une bande, sans renfort quelconque. Le bandage dur est interdit.

Protections supplémentaires pour les filles : Protège poitrine et coquille féminine

Attention :

- Le short de Muay Thaï est obligatoire et ne doit pas laisser apparaître de caleçon, signes religieux ou nationalistes et le nom d'un autre sport de combat que le Muay Thaï. Il en va de même pour tout l'équipement du nakmuay.
- Le nakmuay devra avoir au minimum le CASQUE de même couleur que son coin, soit : **ROUGE** pour le coin rouge et **BLEU** pour le coin bleu.

Tenue générale des nakmuay :

- Une chevillière type chaussette en tissu élastique sans renfort métallique est admise pour chaque pied.
- Le bandage est simple, sans surépaisseur ni renfort quelconque. Il est conçu d'une bande de 5 cm de large faisant entre 2,50 et 3 m de long.
- L'utilisation de corps gras au corps et au visage est prohibée.
- L'utilisation des bandages (sauf pour les mains) ou autres pansements médicaux au niveau du visage, des tibias, genoux, coudes ou autres parties du corps est interdite.
- Les ongles de pieds sont taillés court.
- Le nakmuay ne porte aucun objet métallique ou plastique qui pourrait le blesser ou mettre en danger son adversaire.
- Les cheveux longs doivent être fixés à l'arrière de la tête.
- Maquillage et bijoux sont interdits.

Attention :

- L'arbitre devra s'assurer de la bonne tenue du nakmuay et de sa propreté corporelle.
- Quiconque se présente sur le ring avec un équipement sale et/ou taché de sang devra immédiatement se changer. Si le nakmuay ne peut pas le faire ou s'il refuse de se conformer à cet article, le superviseur déclarera son adversaire vainqueur (victoire par FORFAIT).

La tenue générale du coach pendant les compétitions doit respecter les conditions fixées pour les autres compétitions.

2.6. Attitude et comportement des nakmuay et des coachs

- Les règles de comportements sont les mêmes que pour les autres compétitions.
- Pour les juniors, chaque coin peut accueillir au maximum deux accompagnateurs, titulaires d'une licence et âgés d'au moins 18 ans.

2.7. Organisation des compétitions

Tous les nakmuay sont pesés le matin de la compétition suivant l'horaire indiqué sur la convocation de la rencontre.

Dans le cas d'une rencontre officielle (gala), la pesée unique des nakmuay peut avoir lieu la veille de la compétition.

- Il ne peut pas y avoir de perte de poids de plus d'1,2 kg le jour d'un combat (tolérance balance de 200g)
- Pour les hommes : la pesée se fait en short de Muay Thaï, torse et pieds nus, sur une balance métrique ou électronique.
- Pour les femmes : la pesée se fait en short de Muay Thaï, en brassière ou débardeur de sport, pieds nus, sur une balance métrique ou électronique.

En cas de force majeure, le comité organisateur, avec l'aval de la commission d'arbitrage peut étendre la durée de la pesée ou en reporter l'horaire. Si une circonstance imprévue motive un délai, celui-ci ne peut excéder trois heures.

Les juges et arbitres sont soumis aux mêmes règles que celles appliquées lors des autres compétitions. Les devoirs et rôles des organisateurs restent identiques à ceux en vigueur pour les autres compétitions.

Les conduites à adopter en matière d'arbitrage sont définies dans le Règlement d'Arbitrage AFMT de la saison en cours.

2.8. Règles d'arbitrage spécifiques

Quelle que soit la catégorie, l'arbitre est garant de la gestion du combat, des combattants et du contrôle des techniques utilisées, et cela en fonction de la réglementation AFMT.

Règlement :

- Hors championnat, si une blessure survient indépendamment d'une faute de l'un ou des deux combattants, une décision de « NON DECISION » est prise par les J/A.
- Lorsqu'il y a une saisie de jambe, le défenseur peut effectuer un pas au maximum avant de devoir effectuer une technique (projection ou autre). Si le défenseur frappe son adversaire lors de la saisie de jambe, il pourra effectuer un pas supplémentaire. Sinon, il devra lâcher obligatoirement la jambe.
- Si un combattant ne démontre pas un minimum de savoir-faire technique, il peut rapidement être déclaré en insuffisance technique (out-class).
- Les techniques de genoux sont autorisées mais la traction de la tête vers le bas pour mettre un coup de genou au visage est interdite.
- Les frappes ou percussions portées avec la tête ou les épaules sont interdites.

Avertissements :

L'arbitre ne peut pas prononcer plus de deux avertissements à un même nakmuay lors d'un combat :

- 1^{ère} intervention : remontrance.
- 2^{ème} et 3^{ème} interventions : avertissement.
- 4^{ème} intervention : disqualification.

Pour les procédures de remontrances, avertissements et disqualifications, il faut se référer au règlement d'arbitrage AFMT pour la saison en cours.

3. LES COMPETITIONS SENIORS (TRADITIONNEL)

3.1. Définition du traditionnel

Le combat traditionnel : les percussions, la mise hors combat et le KO font partie du combat traditionnel en Muay Thai et cela en fonction des techniques autorisées et de la réglementation en vigueur au sein de l'AFMT.

3.2. Les principes généraux de classification

Lors de la prise de licence annuelle, chaque nakmuay sollicite une licence dans une classe (A, B, C, D) dans le respect des règles suivantes :

- **Classe D** : Elle concerne les débutants ou combattants ayant quelques combats à leur actif. Elle est obligatoire pour les combattants débutants.
- **Classe C** : Elle concerne les compétiteurs qui ont déjà effectué 10 combats en classe D ou eu 7 victoires en classe D.
- **Classe B** : Elle concerne les compétiteurs qui ont déjà effectué 10 combats en classe C ou eu 7 victoires en classe C.
- **Classe A** : Elle concerne les compétiteurs qui ont déjà effectué 10 combats en classe B ou eu 7 victoires en classe B.

Une première licence Séniors est obligatoirement sollicitée en classe D.

La base informatique AFMT enregistre l'historique des combats et atteste du respect des critères de classement.

3.2.2. Modalités réglementaires pour les doubles licenciés FSASPTT-AFMT et FFKMDA

Tout pratiquant double-licencié FSASPTT-AFMT et FFKMDA devra respecter l'harmonisation entre les classifications FSASPTT-AFMT et FFKMDA définie comme suit :

FSASPTT – AFMT	FFKMDA
Classe D	Classe B
Classe C	Classe A
Classe B	Pro
Classe A	

Lors de la prise de licence sur le logiciel de l'AFMT, les doubles-licenciés devront importer la licence de la FFKMDA pour preuve de leur classement et le numéro de licence.

3.2.3. Les dérogations possibles aux principes de classification

Le comité technique national est composé des membres suivants :

- **Sam Berrandou** : Responsable commission technique et formation
- **Jo Prestia** : Président de l'AFMT
- **Marc Guerin** : Vice-président et médecin fédéral de l'AFMT
- **Tarek Monteil** : Entraîneur national
- **Olivier Angevin** : Responsable commission compétition et sportive
- **Abdel Sennoussi** : Responsable commission Arbitrage

Il se réunit à chaque fois qu'il est nécessaire pour étudier individuellement chaque demande de dérogation aux principes généraux de classification.

a) Dérogation aux critères de classement (nombre de combats/nombre de victoires)

Lorsque les critères de classement (nombre de victoires, nombre de combats) ne peuvent pas être vérifiés à l'aide de la seule base informatique AFMT d'historique des combats, le club (président, entraîneur et nakmuay) adresse au comité technique national un historique de combats « hors AFMT » seniors qui justifie la demande de dérogation aux principes généraux. Cette demande est étudiée par le comité technique national et doit répondre aux critères de classification mentionnés dans le paragraphe 3.2.2. Lorsqu'elle est accordée, dans le respect des dispositions prévues au 3.2.2, la décision de dérogation précisant les nombres de combats et de victoires validés, est inscrite dans la base informatique AFMT d'historique des combats.

b) Dérogation « Juniors »

Un junior qui attestera de minimum 10 victoires durant ses deux années de pratique en catégorie juniors, peut demander une première licence Senior en classe C. Le club (président, moniteur et nakmuay) adresse au comité technique national un historique de combats (dans et « hors AFMT ») qui justifient la demande. Cette demande est étudiée par le comité technique national. Lorsqu'elle est accordée, la dérogation, mentionnant la validation des 10 combats Juniors, est enregistrée dans la base informatique AFMT retraçant l'historique des combats. Sous réserve d'avoir obtenu le nombre de victoires requis, les intéressés peuvent alors accéder directement à la classe C. »

c) Dérogation au nombre de victoire

Le champion national AFMT-FSASPTT d'une classe peut passer directement au niveau supérieur la saison suivante sans conditions de nombre de victoires.

Attention :

- Un nakmuay issu d'une autre discipline pugilistique intégrera la classe identique à la classe la plus élevée où il a concouru (dans le respect du classement obtenu auprès de la fédération délégataire – FFKMDA - le cas échéant).
- Les combats doivent être validés sur le passeport sportif par le superviseur et certifiés pour le changement de classe par le responsable technique de la ligue ou à défaut le président de la région d'origine du nakmuay.
- Le changement de classe en cours de saison n'est pas autorisé (sauf dérogation de la commission technique et dans le respect du classement obtenu auprès de la fédération délégataire – FFKMDA).
- Lorsqu'un nakmuay obtient les 7 victoires dans son niveau de pratique, le changement de classe est obligatoire.
- Pour le passage en classe B et A, seul le comité technique national est habilité à le valider.
- Plus le nombre de victoires est important, plus le nakmuay accèdera à un niveau élevé dans le championnat (notion de tête de série).

3.3. Passeport sportif digital

A compter du 1^{er} janvier 2026, un module permettant d'identifier la proposition de classe du coach pour un nakmuay et, le cas échéant, la décision du comité technique national, sera intégré dans le passeport sportif digital.

3.4. Types de compétitions

Le règlement s'applique à toutes les formes de compétition sportive de Muay Thaï organisées au sein de l'AFMT :

- Compétitions : Opens, Coupes, Championnats et Critériums.
- Rencontres officielles : Galas.

3.5. Modalités de participation et conditions administratives

Le nakmuay doit posséder :

- Une licence en cours de validité
- Un passeport sportif à jour avec une photo et une pièce d'identité (lors du 1^{er} contrôle).
- Un certificat médical en règle valable 1 an
- Un examen ophtalmologique « fond d'œil » valable 1 an
- Tous ces examens doivent être dûment renseignés sur le passeport sportif

Note : LE SURCLASSEMENT DE POIDS EST INTERDIT.

Les nakmuay de nationalité française ou étrangère sont autorisés à participer.

3.6. Les catégories d'âges, de poids, et durée des combats

Le tableau des catégories d'âge au sein de l'AFMT est calculé en fonction de la première année de la saison en cours.

Seniors : 18 à 40 ans maximum (au-delà, des examens spécifiques seront demandés)

La durée des combats pour toutes les compétitions et rencontres officielles (galas) seniors de l'AFMT est la suivante :

Classe D :

Les nakmuay en classe D pourront prendre part à plusieurs combats sur la journée uniquement lors des championnats et compétitions fédérales.

- Compétitions :
 - Combat : 3 reprises de 3 min avec 1 min de repos entre chaque reprise.
- Rencontres Officielles (type Gala) :
 - Combat : 3 reprises de 3 min avec 1 min de repos entre chaque reprise.

Classe C :

Les nakmuay en classe C pourront prendre part à plusieurs combats sur la journée uniquement lors des compétitions fédérales.

- Compétitions :
 - Combat 3 reprises de 3 min avec 1 min de repos entre chaque reprise.
- Rencontres Officielles (type Gala) :
 - Combat : 3 reprises de 3 min avec 1 min de repos entre chaque reprise.

Classe B :

Lors des compétitions AFMT, les nakmuay « classe B » ne pourront pas avoir plusieurs combats sur une même journée.

Les qualifications se feront par phases successives et sur plusieurs dates (2 semaines minimum entre 2 dates).

- **Compétitions :**
 - Homme : 5 reprises de 3 minutes avec 1 minute et 30 secondes de repos entre chaque reprise
 - Femme : 4 reprises de 3 minutes et 1 minute et 30 secondes de repos entre chaque reprise
- **Exception :** Lors des tournois Classe B organisés dans le cadre de manifestation publique de sport de combat (gala), un maximum de 4 compétiteurs est autorisé, soit 2 combats dans la soirée par Nakmuay (1/2 finale et finale). Dans ce cas, les combats se déroulent en 3x3 minutes avec 1 minute de repos. L'organisateur doit attendre l'accord de la fédération pour la mise en place du tournoi. Les rencontres uniques ou en tournoi en 3x3 minutes sont autorisées (sans titre en jeu).

Classe A :

Lors des compétitions AFMT, les nakmuay « classe A » ne pourront pas avoir plusieurs combats sur une même journée.

Les qualifications se feront par phases successives et sur plusieurs dates (2 semaines minimum entre 2 dates).

- **Compétitions :**
 - Homme : 5 reprises de 3 minutes avec 1 minute et 30 secondes de repos entre chaque reprise
 - Femme : 4 reprises de 3 minutes et 1 minute et 30 secondes de repos entre chaque reprise
- **Exception :** Lors des tournois Classe A organisés dans le cadre de manifestation publique de sport de combat (gala), un maximum de 4 compétiteurs est autorisé, soit 2 combats dans la soirée par Nakmuay (1/2 finale et finale). Dans ce cas, les combats se déroulent en 3x3 minutes avec 1 minute de repos. L'organisateur doit attendre l'accord de la fédération pour la mise en place du tournoi. Les rencontres uniques ou en tournoi en 3x3 minutes sont autorisées (sans titre en jeu).

Notes :

- Les combats ne peuvent être mixtes.
- Les durées de repos doivent être obligatoirement respectées.
- Le port du Mongkong lors de l'entrée du Nakmuay et pendant l'exécution du WAI KHRU est obligatoire. Le tour du ring peut suffire.

CATEGORIES DE POIDS			
SÉNIOR FEMININE +18 ans à 40 ans inclus		SÉNIOR MASCULIN +18 ans à 40 ans inclus	
Catégories	Gants	Catégories	Gants
- 48 Kg	10 oz	- 48 Kg	10 oz
- 51 Kg	10 oz	- 51 Kg	10 oz
- 54 Kg	10 oz	- 54 Kg	10 oz
- 57 Kg	10 oz	- 57 Kg	10 oz
- 60 Kg	10 oz	- 60 Kg	10 oz
- 63,5 Kg	10 oz	- 63.5 Kg	10 oz
- 67 Kg	10 oz	- 67 Kg	10 oz
- 71 Kg	10 oz	- 71Kg	10 oz
- 75 Kg	10 oz	- 75 Kg	10 oz
+75 Kg	10 oz	- 81 Kg	10 oz
		- 86 Kg	12 oz
		- 91 Kg	12 oz
		+91 Kg	12 z

Note : Pour les classes B et A, les tailles de gants peuvent être en 8oz jusqu'à la catégorie 63.5kg.

3.7. Equipeement et tenues des nakmuay et coachs

Lors des compétitions organisées sous l'égide de l'AFMT, tous les nakmuay doivent obligatoirement avoir l'équipement suivant :

Pour les classes D :

- Short de Muay Thai
- Casque
- Protège dents
- Gants
- Coudières en bon état
- Coquille
- Bandage (simple et croisé)
- Protège-tibias pieds (type chaussette en mousse)
- Plastron

Protections supplémentaires pour les féminines : Protection poitrine - Coquille féminine

Pour les classes C :

- Short de Muay Thai
- Casque
- Protège-dents
- Gants
- Coudières en bon état
- Coquille
- Bandage (simple et croisé)
- Protège-tibias pieds (type chaussette en mousse)

Protections supplémentaires pour les féminines : Protection poitrine - Coquille féminine

Pour les classes B et A :

- Short de Muay Thaï
- Protège dents
- Gants
- Coudières en bon état
- Coquille
- Bandage (renforcé toléré)

Protections supplémentaires pour les féminines : Protection poitrine - Coquille féminine

Tenue générale des compétiteurs pour les combats seniors :

- Le port du Mongkong lors de l'entrée du nakmuay et pendant l'exécution du WAI KHRU est obligatoire.
- Une cheville type chaussette en tissu élastique sans renfort métallique est admise pour chaque pied.
- Le bandage des mains peut être renforcé pour les classes B et A. Il est de 5 cm de large et est compris entre 2,50 et 3 m de long.
- L'utilisation de corps gras sur le corps et sur le visage du nakmuay est prohibée car cela peut être désavantageux pour l'adversaire.
- L'utilisation des bandages (sauf pour les mains) ou autres pansements médicaux au niveau du visage, des tibias, genoux, coudes ou autres parties du corps sont interdites.
- Les ongles de pieds sont taillés court.
- Le nakmuay ne porte aucun objet métallique ou plastique qui pourrait le blesser ou mettre en danger son adversaire.
- Les cheveux longs doivent être fixés à l'arrière de la tête.
- Les barbes sont interdites pour des raisons médicales et d'hygiène. Une moustache fine est tolérée si elle ne dépasse pas la lèvre supérieure.
- Maquillage et bijoux sont interdits.

Attention :

- Le short de Muay Thaï est obligatoire et ne doit pas laisser apparaître de caleçon, signes religieux ou nationalistes et le nom d'autres sports de combat que le Muay Thaï. Il en va de même pour tout l'équipement du nakmuay. Le port d'un legging long est autorisé pour les femmes jusqu'en classe C.
- Lors des compétitions pour les classes D et C, le nakmuay devra avoir au minimum le casque de même couleur que son coin, soit : **ROUGE** pour le coin rouge et **BLEU** pour le coin bleu.
- Lors du rituel, le WAI KHRU ne doit pas excéder une minute ni avoir une connotation religieuse.
- L'arbitre devra s'assurer de la bonne tenue du nakmuay et de sa propreté corporelle.
- Quiconque se présente sur le ring avec un équipement sale et/ou taché de sang devra immédiatement se changer.
- Si le nakmuay ne peut pas le faire ou s'il refuse de se conformer à cet article, le superviseur déclarera son adversaire vainqueur (victoire par FORFAIT).

Note : le surclassement de poids est interdit.

Les règles sur la tenue générale du coach pendant les assauts et compétitions sont les mêmes que pour les autres compétitions.

3.8. Attitude et comportement des nakmuay et des coaches

Les règles sont les mêmes que pour les autres compétitions.

Le coach :

- Idem aux autres compétitions.
- Le coach principal doit être diplômé BFMT pour accéder au ring.

- Dans chaque coin, trois personnes maximums sont admises pour les combats des classes B et A (licenciées et âgées de 18 ans au moins).
- Lors du WAI KHRU, les coachs doivent être en bas du ring.
- L'homme de coin peut intervenir et conseiller le nakmuay exclusivement pendant les temps de repos.
- Pendant les temps de repos, un seul homme de coin est autorisé à entrer à l'intérieur du ring.

La discipline :

La plus grande discipline de tous les acteurs garantira une meilleure sécurité de nos nakmuay. En cas de perturbation d'une compétition officielle, l'AFMT sera contrainte de sanctionner les responsables.

3.9. Organisation des compétitions

La pesée :

Tous les compétiteurs sont pesés le matin de la compétition selon l'horaire indiqué sur la convocation de la rencontre.

Dans le cas d'une rencontre officielle, la pesée unique des nakmuay peut avoir lieu la veille de la compétition (gala).

- Il ne peut pas y avoir de perte de poids de plus d'1,2 kg le jour d'un combat (tolérance balance de 200g).
- La pesée se fait en short de Muay Thaï, torse nu et pieds nus sur une balance métrique ou électronique.
- En cas de force majeure, le comité organisateur, avec l'aval de la commission arbitrage, peut étendre la durée de la pesée ou en reporter l'horaire.
- Si une circonstance imprévue motive un délai, celui-ci ne peut excéder trois heures entre le début et la fin de la pesée.

Juges et arbitres :

Ils sont sous la responsabilité du superviseur ou du délégué officiel et doivent contrôler les documents administratifs.

- Ils peuvent prendre toutes les décisions nécessaires pour assurer le bon déroulement de la compétition.
- Le bandage et la tenue du compétiteur sont contrôlés avant le début du combat à la table officielle avant la mise des gants.

Les compétiteurs et les instructeurs doivent tenir compte des observations des juges et arbitres sous peine d'être sanctionnés. La sanction peut aller jusqu'à l'exclusion provisoire ou définitive du nakmuay, notamment en cas d'incident grave.

Les officiels d'une compétition sont :

- Le superviseur ou délégué officiel
- Les juges et arbitres (4)
- Le chronométrateur
- Le médecin

Ils garantissent la sécurité des nakmuay, l'application de la règle et le maintien d'un esprit FAIR-PLAY.

Organisateurs :

Les organisateurs (les clubs ou ligues) devront doivent avoir réalisé :

- La demande officielle auprès de l'AFMT dans les délais fixés par celle-ci.
- Les démarches administratives et réglementaires en fonction du « MÉMENTO DE L'ORGANISATEUR » (document accessible sur le site www.afmt.fr).

Les organisateurs doivent mettre à la disposition des responsables de la compétition et des nakmuay :

- Un médecin,
- Une équipe de secours,

- Une sono,
- Des barrières de sécurité (en nombre suffisant) afin d'éviter que le public ne s'approche du ring,
- Des chaises et tables pour les officiels et les juges.

L'équipe arbitrale aura en charge l'organisation :

- De la pesée et du contrôle de l'ensemble des documents officiels des nakmuay
- De la planification des combats en fonction des catégories d'âge et des poids des nakmuay
- De s'assurer du bon déroulement de la compétition

Récompenses et défraiement :

En dehors des compétitions gérées directement par l'AFMT (ligue, département et club) l'achat des trophées et le défraiement des officiels sera à la charge de l'organisateur. Cela se fera en accord avec la ligue, qui peut décider de sa participation financière et matérielle.

Arbitrage :

Le règlement d'Arbitrage et Jugement de l'AFMT s'applique.

Les compétitions :

- Lors des compétitions de ligues ou des compétitions nationales, les combats se déroulent sur un ring.
- La compétition se fait par tours préliminaires avec élimination directe.
- Les tableaux de chaque catégorie sont établis après le tirage au sort effectué par le superviseur de la compétition.
- Lors de la pesée, chaque nakmuay se voit attribuer un numéro qui le suivra durant toute la compétition.

3.10. Règles d'arbitrage spécifiques aux combats seniors

Règlement :

- Hors championnat, si une blessure survient indépendamment d'une faute de l'un ou des deux combattants, une décision de « non-décision » est prise par les J/A.
- En championnat, le même cas de figure entraîne une décision aux points quelle que soit la reprise engagée.
- Lorsqu'il y a une saisie de jambe, le nakmuay peut effectuer un pas au maximum avant de devoir effectuer une technique (projection ou autre). Si le défenseur frappe son adversaire lors de la saisie de jambe, il pourra effectuer un pas supplémentaire. Sinon, il devra lâcher la jambe.
- Les techniques de genoux sont autorisées, mais la traction de la tête vers le bas pour mettre un coup de genou au visage est interdite pour la classe D et C, mais autorisée pour la classe A et B.
- Si un nakmuay ne démontre pas un minimum de savoir-faire technique ou de combativité, il peut être rapidement déclaré en Insuffisance Technique (out-class) ou considéré comme un simulacre de combat.
- Seuls les coups portés sont pris en compte.
- Les frappes ou percussions portées avec la tête ou les épaules sont interdites

Avertissements :

L'arbitre ne peut pas prononcer plus de deux avertissements à un même nakmuay lors d'un combat :

- 1^{ère} intervention : remontrance.
- 2^{ème} et 3^{ème} intervention : avertissement.
- 4^{ème} intervention : disqualification.

Pour les procédures de remontrances, avertissements et disqualifications, se référer au règlement d'arbitrage.

4. RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS ASSAUTS

4.1. Définition de l'assaut

Toutes les techniques et enchaînements de techniques doivent être contrôlées et sans aucune puissance (Assaut Technique). Le nakmuay ayant appuyé sa touche lors d'un enchaînement ne pourra être pénalisé par manque d'expérience ou de technique de son adversaire (l'appréciation est laissée à l'arbitre central).

Les techniques de poings, de coudes, de genoux et de jambes avec contrôle, sans recherche de puissance propres au Muay Thaï seront acceptées. La fluidité technique reste prioritaire dans le décompte des juges/arbitres. Les coups de genoux à la tête sont interdits.

La recherche de mise hors combat est strictement interdite.

4.2. Types de compétitions

Le règlement s'applique à toutes les formes de compétition sportive de Muay Thaï organisées au sein de l'AFMT.

4.3. Modalités de participation et conditions administratives

Chaque nakmuay doit posséder et présenter lors de la pesée les documents suivants :

- Un passeport sportif à jour avec une photo et une pièce d'identité lors du 1^{er} contrôle
- Une licence issue de la saison en cours
- Un certificat médical valable 1 an, rempli sur le passeport

Tous ces examens doivent être remplis sur le passeport.

Les nakmuay, qu'ils soient de nationalité française ou étrangère, sont autorisés à participer.

4.4. Les catégories d'âge, de poids et durée des assauts

Le tableau des catégories d'âge au sein de l'AFMT est calculé en fonction de la première année de la saison en cours.

Seniors assauts :

18 à 50 ans maximum, au-dessus de 40 ans, ils sont considérés comme vétérans. Au-delà, des examens spécifiques seront demandés.

Durée des assauts adultes :

Pour toutes les compétitions et rencontres officielles séniors de l'AFMT, la durée des assauts adultes est la suivante :

- 3 reprises de 2 minutes, avec 1 minute 30 de repos entre chaque round.

Les Nakmuay en assauts adultes pourront prendre part à plusieurs assauts sur la journée (3 au maximum) uniquement lors des compétitions fédérales avec les protections requises.

- Les durées de repos doivent obligatoirement être respectées.
- 2 coachs seront autorisés au coin du ring lors des assauts adultes.

4.5. Attitude et comportement des nakmuay et coachs

Les nakmuay :

Pendant la compétition, ils sont tenus de garder à l'esprit que le superviseur, les juges et les arbitres gèrent les rencontres.

Chacun doit accepter toute décision donnée et cela dans un esprit des plus sportif :

- Les manifestations, attitudes de mauvaise humeur ou démonstrations de joie intempestives ne sont pas des attitudes dignes de la part d'un nakmuay, ni de ses hommes de coin.
- L'observation de ces règles contribue à maintenir l'image du Muay Thaï à laquelle nous sommes tous attachés.

Les coachs :

La présence obligatoire d'un « coach-instructeur » est requise pendant la totalité de la durée de la compétition, dès la pesée et jusqu'à la fin des assauts.

- Dans chaque coin, 2 personnes maximum sont autorisées, elles doivent être licenciée et âgée de 18ans au moins.
- L'homme de coin peut intervenir et conseiller le nakmuay exclusivement pendant le temps de repos.
- Tout manquement à cette règle entraîne un avertissement, et en cas de récidive la disqualification.

La discipline :

La plus grande discipline de la part de tous les acteurs engendrera une meilleure sécurité pour nos jeunes, ainsi qu'un sentiment de réussite dans nos actions lors des compétitions.

En cas de perturbation d'une compétition officielle, l'AFMT se verrait contrainte de sanctionner les responsables.

4.6. Equipements et tenues

- | | |
|----------------------|---|
| • Débardeur | • Coquille |
| • Short de Muay Thaï | • Gants velcro |
| • Casque | • Bandage (simple) |
| • Plastron | • Protège-tibias pieds (type chaussettes en mousse) |
| • Protège-dents | |
| • Coudières | |

Tenue générale des coachs :

- Le coach sera obligatoirement en survêtement, ou tenue sportive aux couleurs de son club.
- Le survêtement ou la tenue ne devra en aucun cas faire apparaître de signes religieux ou nationalistes ni le nom d'autres sports de combat autre que le Muay Thaï.
- Il en va de même pour les tenues de l'ensemble des éducateurs et responsables de clubs qui accompagnent les nakmuay, (port du jean, bermudas, shorts, lunettes de soleil, casquette...) sont STRICTEMENT INTERDITS).

4.7. Règles d'arbitrage spécifiques aux assauts

Quel que soit la catégorie, l'arbitre est garant de la gestion de l'assaut, des nakmuay et du contrôle de toutes les techniques utilisées et cela en fonction de la réglementation AFMT (Un travail et une formation spécifiques seront mis en place avec l'ensemble de nos juges/arbitres).

Règlement :

- Si un compétiteur ne peut reprendre l'assaut, le responsable de la blessure ne peut être disqualifié si l'action n'est pas intentionnelle.
- Lors d'une compétition officielle, il n'y a pas de « match nul ».
- Si un compétiteur feint d'être blessé pour prendre l'avantage, il peut être disqualifié pour comportement antisportif.
- Lors du corps à corps, la traction de la tête vers le bas ainsi que les techniques de genoux au visage sont prohibées.

Avertissements :

L'arbitre ne peut pas prononcer plus de deux avertissements à un même nakmuay lors d'un assaut :

- 1^{ère} intervention : remontrance.
- 2^{ème} et 3^{ème} intervention : avertissement.
- 4^{ème} intervention : disqualification.

Pour les procédures de remontrances, avertissements et disqualifications, se référer au règlement d'arbitrage et jugement de l'AFMT (page 19).

Arrêt de l'assaut :

Face à un comportement particulièrement dangereux ou antisportif, l'arbitre peut stopper immédiatement l'assaut, et après consultation des juges, décider ou non de la disqualification de l'un ou des deux nakmuay.

Si lors du même assaut un nakmuay a été arrêté deux fois pour infériorité manifeste due à son état physique ou technique, il sera éliminé.

Les types d'échanges :

Les techniques doivent être contrôlées et sans recherche de puissance, tout en respectant l'engagement propre au Muay Thaï.

Attention :

- Les éducateurs doivent insister sur l'aspect technique et non sur la recherche de puissance et d'agressivité (diversité et fluidité technique, qualité des enchaînements, déplacements, blocages, esquives, condition physique, précision etc.)
- Dans tous les cas, la recherche de puissance et du « hors combat » est interdite.

5. CHAMPIONNATS FSASPTT-AFMT (CLASSE B ET A)

5.1. Définition

Les Championnats Nationaux FSASPTT-AFMT (classes B et A) sont organisés par l'AFMT. Il existe un seul titre par saison et ce pour chaque catégorie de classe et de poids.

5.2. Modalités et conditions administratives de participation

Les inscriptions se font exclusivement via votre compte club sur le site de l'AFMT. Les inscriptions seront validées dès réception du chèque de caution au siège de l'AFMT.

Aucune inscription ne sera enregistrée sans cette caution (chèque à établir à l'ordre de l'AFMT, dès l'inscription du compétiteur et à envoyer au siège de l'AFMT).

Un même club peut inscrire plusieurs personnes dans la même catégorie de poids, le nombre de participants est illimité.

Le club reçoit une convocation pour le championnat 15 jours avant le tour concerné. Le calendrier sera consultable sur le site de l'AFMT.

Nationalité : Pour participer aux championnats officiels organisés par l'AFMT, il faut être de nationalité française ou être de nationalité étrangère résidant en France et s'inscrire aux sélections de ligues du lieu de résidence.

Pour les athlètes de nationalité étrangère, une obligation de résidence régulière sur le territoire Français sera exigée pour valider la participation au championnat. Une pièce d'identité valide indiquant le lieu de résidence (exemple titre de séjour) devra être produite.

Chaque nakmuay doit présenter à la pesée les documents suivants :

- Licence de la saison en cours.
- Un passeport sportif à jour avec une photo et une pièce d'identité lors du premier contrôle.
- Un certificat médical mentionnant « Apte à la compétition de Muay Thaï » (valable 1 an)
- Un certificat ophtalmologique valable 1 an
- **Attention :** Uniquement des documents originaux (à envoyer via le site AFMT)

5.3. Temps de combat

Classe A et B masculine : 5 reprises de 3 minutes avec 1 minute 30 de repos

Classe A et B féminine : 4 reprises de 3 minutes avec 1 minute de repos

5.4. Type de compétition

La compétition se déroule par tours préliminaires à élimination directe. Le repêchage est possible uniquement en finale. Il concerne en priorité les demi-finalistes, puis à défaut les quarts de finaliste et ainsi de suite.

Un nakmuay ne peut pas disputer plus d'un combat par jour. Il s'engage également à respecter le temps de repos obligatoire entre chaque combat de 2 semaines (14 jours). Sauf si le médecin de la réunion prescrit un temps de récupération plus long lié à une intensité de combat importante ou accident (ex : KO, blessure).

L'ordre des rencontres est établi après le tirage au sort effectué par l'outil de gestion des championnats de l'AFMT.

Pour chaque tableau, le champion, le finaliste et les demi-finalistes de la saison précédente sont classés en tête de série (uniquement s'ils s'inscrivent dans la même catégorie de poids que la saison précédente).

Dans le cas où plusieurs nakmuay appartiennent au même club, ils sont inscrits dans des parties de tableau différentes mais la priorité est donnée aux têtes de séries.

5.5. Participation au championnat

Une préinscription est obligatoire, par conséquent la catégorie de poids d'un nakmuay est celle indiquée sur le dossier d'inscription par l'instructeur du club et elle sera conservée pour tout le championnat.

La pesée est obligatoire :

- Lors de la 1^{ère} pesée, il ne peut pas y avoir de perte de poids supérieure à 1,200 kg (sur avis de la commission médicale) dans la même journée. Au-delà, le nakmuay concerné est disqualifié et sa caution d'engagement retenue.
- Dans le cas d'un dépassement de poids inférieur ou égal à un 1,200 kg (Tolérance de la balance +/- 200g, le nakmuay peut se présenter deux autres fois avant la fin de la clôture officielle de l'horaire de pesée.

- S'il ne parvient pas à atteindre le poids d'engagement dans le temps accordé, il est disqualifié de la compétition et sa caution est retenue.
- Dans le cas d'un forfait, l'adversaire est déclaré vainqueur et sélectionné pour le tour suivant.

Pour qu'un titre soit décerné, il faut :

- Que la finale soit disputée.
- Dans le cas d'un forfait en finale, le nakmuay restant se voit attribuer le titre, à condition qu'il ait effectué un combat minimum en tour préliminaire.
- En cas de désistement ou de forfait sur une finale directe survenu 15 jours avant l'évènement, la ceinture sera remise au finaliste avec obligation de remettre en jeu le titre avant la fin de l'année.
- Le champion devra remettre son titre en jeu dans les 3 mois si une demande officielle est faite à l'AFMT. Le responsable technique devra en être averti.

RAPPEL : Une manifestation de Muay Thaï en soirée ne devra pas durer plus de 4 heures. Le nombre de combats devra être limité en conséquence.
